



Concours Départemental d'Éducation Routière (CDER)



Samedi 23 mars 2019

Lieu : Gymnase de garnison
1 rue de l'étang du désert
Versailles Satory

Horaires : 8h30 – 12h30

Public : Jeunes âgés de 8 à 12 ans dans l'année (2007 à 2011). Les responsables de structures, selon leur propres critères, les inscriront en « débutant » ou « confirmé ».

Déroulé de la journée

- Distribution des enveloppes clubs contenant les plaques de cadres (à positionner dès la perception) ;
- Appel et constitution des groupes (5 ou 6 selon le nombre d'inscrits) et affectation d'un accompagnateur/groupe ;
- Rotation sur les ateliers selon les disponibilités ;

Nature des ateliers :

- Plate forme sécurité routière maniabilité :

→Objectif : Contrôler l'aisance sur un vélo en évoluant sur parcours juché d'obstacles tout en respectant des règles simples du code de la route ;

- Test code de la route :

→Objectif : Évaluer les connaissances des panneaux du code de la route et mises en situation sur les cas de priorité ;

- Test reconnaissance de pièces :

→Objectif : En un temps limite, le jeune doit être en mesure d'identifier un maximum de pièces de vélo ou d'outillage posés sur table ;

- Test anomalies vélo :

→Objectif : En un temps limite, le jeune doit être en mesure de repérer les anomalies apportées sur le vélo qui lui est présenté ;

- Test Labyrinthe sur feuille :

→Objectif : Le crayon à la main, le jeune trace son itinéraire du point de départ vers l'arrivée selon les consignes données (Respect des règles de circulation, pas de rature, ...).

NOTA :

Le choix du vélo est libre pour le passage sur la plate forme. Les clubs ayant inscrits plusieurs jeunes, peuvent apporter un ou deux vélos. En revanche, le jeune évoluera obligatoirement casqué.
Les vélos utilisés seront vérifiés préalablement par les responsables de structures.

En raison des horaires impartis pour cette épreuve, aucun pique nique ne sera fourni.